



Association Française pour le Nommage Internet en Coopération  
chargée de l'attribution des noms de domaine en « .fr »

**AFNIC**

**Rapport d'activité 2000**

**Avril 2001**

# AFNIC

## Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

### Rapport d'activité 2000

L'activité de l'AFNIC au cours de l'année 2000 se caractérise par un développement en ligne avec les prévisions dans ses différents domaines d'intervention et par plusieurs faits marquants qui démontrent la capacité de l'association à mener à bien ses objectifs dans le respect de son cadre associatif.

#### I. Les adhésions

Au 31 décembre 2000, le nombre de membres de l'AFNIC s'élevait à :

- 1.057 membres prestataires, dont 207 membres du comité de concertation « prestataires » (ou prestataires "option 1"). Le nombre de prestataires est en hausse de 39% par rapport à la fin de l'année précédente ;
- 115 membres utilisateurs, répartis à raison de :
  - 23 personnes morales, dont 10 membres du comité de concertation « utilisateurs » ;
  - 92 adhérents personnes physiques, non membres du comité de concertation ;
- 11 membres du collège international, adhérents de l'AFNIC en qualité de membres « correspondants » (au lieu de 4 en 1999).

#### II. Le bilan financier

##### a) Les produits

En 2000, la structure des ressources de l'AFNIC (23,9 MF) se partage entre :

- les cotisations des adhérents (17% des ressources) ;
- les prestations (79% des ressources, dont un peu plus de la moitié au titre des opérations sur les domaines, et un quart au titre de l'entretien des domaines installés) ;
- les produits financiers (4% du total).

##### b) Les charges

Le montant total des ressources de l'exercice 2000 s'élève à 23,6 MF et celui des charges à 23 MF.

Le niveau des ressources a subi une hausse modérée, du fait de la politique de baisse tarifaire substantielle appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (soit en moyenne -40% par rapport à l'année précédente).

Les charges relatives au personnel (11,1 MF contre 9,8 MF en 1999) représentent 49 % (contre 71% en 1999) du montant total des charges de l'exercice.

Conséquence logique de la croissance de la masse salariale, des dépenses liées à la mise en œuvre d'actions de communication, des acquisitions d'équipements et de l'assujettissement

de l'association aux impôts commerciaux, l'excédent de gestion après impôt de l'AFNIC (0,6 MF) est en nette diminution par rapport à l'exercice précédent (6,5 MF). Cependant, une provision de 2,4 MF a été constituée pour faire face à l'emménagement dans les nouveaux locaux de Saint-Quentin-en-Yvelines.

### **III. Activité de nommage**

Les données chiffrées de l'année 2000 (au 31 décembre) se caractérisent par :

- un nombre de domaines installés de 115.700, ce qui représente par rapport au nombre de créations de l'année précédente une augmentation de +56.229, soit 81,5%. L'objectif de 115.000 domaines fixé en octobre 1999 a donc été atteint ;
- une forte croissance de la « mobilité » des utilisateurs, que révèle le nombre élevé de changements de prestataires (9.737, soit 17% - contre 5238 en 1999) par rapport au nombre d'opérations de créations de noms de domaines pendant cette même période ;
- un coût moyen de création de nom de domaine (adhésion non comprise) de 205 F HT, soit une baisse de 45 % par rapport à 1999 ;
- une moyenne quotidienne de 300 installations/jour ouvrable en décembre 2000 (soit 50% de plus par rapport à la même période de 1999).

Parmi les faits marquants, on retiendra :

- l'ouverture des noms génériques en avril 2000. Ce nouvel espace de liberté est cependant encadré grâce à l'établissement d'une liste de termes fondamentaux - termes interdits dans un premier temps sous l'ensemble de la zone .fr, puis limités aux enregistrements sous ".fr" directement, aux ".com.fr", ".asso.fr", ".prd.fr." ;
- l'ouverture des enregistrements des noms de domaine géographiques : ouverture seulement aux régions et aux départements dans un premier temps, aux communes ultérieurement (décembre 2000) ;
- l'augmentation du nombre des enregistrements : 5 noms de domaine possibles au lieu de 3 par pièce justificative directement sous ".fr" ;
- Enfin, concernant la gestion des domaines des DOM-TOM, suite à la décision du conseil d'administration, des contacts ont été pris en septembre avec la chambre de commerce de La Réunion afin de définir, avec les autorités locales, une charte de nommage minimale. Les procédures qui seront ainsi retenues pourraient être proposées, dans le même cadre de concertation, aux autres DOM, Guadeloupe, Guyane, Martinique, lorsque l'AFNIC aura obtenu la reprise de la gestion de leurs domaines. Le dossier concernant la reprise du domaine ".tf" (Terres Australes) comporte un blocage au niveau ICANN.

### **IV. La formation**

En 2000, l'AFNIC a poursuivi ses efforts de formation des prestataires et des formateurs aux technologies de l'Internet.

On rappelle que le coût de l'adhésion des fournisseurs d'accès à l'association comprend le prix d'une journée annuelle de formation pour deux personnes (accès le même jour aux ateliers administratif et technique). Quatre sessions de formation à l'intention des prestataires ont été organisées sur le site de Rocquencourt, et deux autres hors Ile de France (région Nord-Pas-de-Calais et Martinique).

Par ailleurs, l'association a participé à trois actions de formation FFTI (Formation de Formateurs en Technologie de l'Information), en partenariat avec l'UNESCO et l'AUF : au Sénégal, Madagascar et en Tunisie.

Plus d'un millier de CD-ROMS "[Initi@tion à l'Internet](#)" et "A [ch@cun](#) son site WEB" ont été diffusés par l'AFNIC dont près de la moitié en espagnol.

## V. Evolution des procédures

Plusieurs projets ont été lancés en 2000 selon deux objectifs essentiels :

- encourager/favoriser l'accès à l'Internet des entreprises quelle que soit leur taille notamment dès leur création.

A cette fin, en partenariat avec la CCI de Paris et celle de Chalon, ont été développés :

- un outil d'information interactif implantable sur les bornes des espaces "entreprendre" et des CFE (Centres de Formalités des Entreprises),
- une procédure de pré-enregistrement des entreprises depuis les CFE.

Leur déploiement au niveau national doit intervenir en 2001.

- simplifier les procédures de vérification des justificatifs.

L'accès en ligne à des bases de données publiques a été testé sur les 4 derniers mois 2000. Il s'agissait de valider l'idée qu'il ne serait plus à terme nécessaire aux entreprises (82% des domaines en ".fr") de fournir à l'appui de leur enregistrement une photocopie d'un Kbis, l'AFNIC se chargeant en temps réel de valider cette demande.

Les tests ont montré l'efficacité de cette procédure qui sera appliquée à d'autres bases en 2001 avant déploiement au niveau national et proposition à la Commission Européenne de transposition au ".eu".

## VI. Evolutions techniques

L'AFNIC a choisi d'appuyer ses activités sur un système d'information évolutif de haute technicité.

En 2000 la migration du système d'informations vers une base de données relationnelles Oracle et une interface utilisateur en Java, ont été réalisées.

Par ailleurs, trois plates-formes de test ont été mises en place autour :

- du DNS sécurisé (DNSsec)
- du protocole IPv6,
- de la certification, afin de sécuriser les échanges entre les prestataires et l'AFNIC.

Deux outils d'évaluation de la gestion technique des prestataires ont été développés. Le premier fournit mensuellement à chaque prestataire le ratio DNS non prêts/nombre de ses enregistrements de domaines (lissé sur 6 mois).

Le second (check SOA) vérifie la configuration technique des domaines (2% en moyenne d'erreurs graves).

Ces résultats devraient permettre d'établir un critère de qualité technique en 2001.

## VII. L'annuaire multilingue

Le développement de l'Internet et la prolifération de l'offre de produits ou de services amplifient le besoin de référencement des utilisateurs et induisent une pression excessive sur les noms de domaines.

La mission d'intérêt général de l'AFNIC recommande donc la mise à disposition sur toute la zone ".fr" d'un outil de consultation équitable, gratuit, multilingue, permettant notamment de faciliter les relations inter-entreprises et inter-personnelles.

L'annuaire multilingue « HarmonIC », qui répond à cette nécessité stratégique, est désormais consultable en six langues. Outre sa fonction d'outil de recherche par activités/produits, il comporte également depuis juin 2000 un service de recherche par « label ». Quatre langues d'interrogation ont été ajoutées : l'allemand, l'italien, le néerlandais et l'espagnol. Les performances opérationnelles ont été améliorées dans un rapport de 2.

## VIII. Arc-en-Web

Enfin, l'AFNIC a suivi le développement de l'activité de sa « jeune pousse » @rc-en-WEB, chargée de la diffusion des outils d'auto-formation « [Initi@tion](#) à l'Internet » et « À [ch@cun](#) son site WEB », dont l'association est propriétaire. @rc-en-WEB développe une plate-forme de formation ouverte et à distance, « Cybeo », qui devrait lui permettre de prendre place sur le marché particulièrement prometteur de la formation en ligne.

## IX. Création du ".eu"

Parmi les faits marquants de l'année, on retiendra également la réponse de l'AFNIC à l'appel (février 2000) à contributions de la Commission de l'Union Européenne, relatif à la création d'un « ccTLD pour l'Union Européenne : le domaine ".eu" ».

92 réponses ont été produites par des acteurs européens de l'Internet, réunis par ailleurs au sein du groupe de travail « ec-pop ». La délégation du ccTLD ".eu" a été accordée par l'ICANN à l'Union Européenne le 25 septembre 2000. Le cadrage du ".eu" se poursuit, les efforts se portant sur la mise en place du registre opérationnel.

L'AFNIC, par ses réponses aux appels à contribution, ses propositions concrètes (documents du 15 mars et du 8 décembre 2000), ainsi que par sa participation active aux groupes de travail, a largement apporté son soutien aux utilisateurs français et européens, ainsi qu'à la Commission pour la création du ".eu". Toutes ces actions ont été menées en étroite concertation avec les adhérents de l'AFNIC (le Medef notamment, au titre des utilisateurs), et les pouvoirs publics.

La perspective de créer un nouvel espace de confiance sur l'Internet :

- respectant le droit des noms et des marques,
- organisé suivant une charte,
- respectant les standards techniques de l'Internet,
- disposant d'un système de référencement équitable et multilingue,

reçoit aujourd'hui un écho très favorable comme en témoigne la proposition de régulation du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2000.

## X. Actions internationales

L'AFNIC a participé à de nombreuses réunions internationales relatives à l'évolution du nommage.

Réunions ICANN du Caire (mars), Yokohama (juillet), Los Angeles (novembre). Ces réunions portaient essentiellement sur la création de nouveaux gTLD et les relations ICANN et les 240 ccTLD.

Réunions de coordination européenne (ICANN - Union Européenne, septembre) afin de définir le contrat ccTLD-ICANN et la participation des ccTLD au financement ICANN.

L'AFNIC anime un groupe de travail « international » dont l'objectif est de soutenir l'élaboration de la position française au plan international. Un forum de discussion est ouvert à l'adresse [gt-international@nic.fr](mailto:gt-international@nic.fr), et les comptes-rendus sont disponibles à l'adresse <http://adherent.nic.fr>. Cinq réunions ont eu lieu en 2000 (janvier, avril, juin, octobre et décembre).

Le Collège International de l'AFNIC, qui regroupait 11 adhérents en octobre 2000, s'est réuni le 4 mai à l'UNESCO. À l'ordre du jour figuraient notamment le déploiement de l'annuaire HarmoNIC et le cahier des charges des « NIC génériques ».

L'association a continué à assurer la gestion du serveur du DNSO (Domain Name Supporting Organization) de l'ICANN. Par ailleurs, le Collège des ccTLD a choisi en juillet, l'AFNIC et le THNIC (Thailand Network Information Center) pour assurer conjointement le secrétariat intérimaire. Un accord a été conclu entre les deux partenaires pour la mise en œuvre opérationnelle de cette opération. Enfin, l'association a ouvert en juillet 2000 un site en français sur les enjeux de l'ICANN <http://www.gouvernance-internet.com.fr>.

Au niveau européen, l'AFNIC a continué à participer activement aux tâches de concertation des NIC au sein du CENTR.

Assemblées générales des ccTLD européens CENTR à Malte (février), Trondheim (juin), Lisbonne (septembre), Madrid (novembre) et réunions légales pour la définition du contrat de service ICANN, du guide de bonne conduite des ccTLD, ... Zurich (mai), Francfort (août), Paris (novembre).

Dans le cadre de la veille technologique, participation aux réunions techniques du RIPE NCC (3 fois par an).

## **XI. Actions de communication**

La diffusion d'information sur l'Internet en général et sur l'activité de l'AFNIC a constitué un axe mobilisateur particulièrement important en 2000.

Sur le thème « 2.000 ".fr" offerts pour l'an 2000 », le colloque d'Autrans (7 janvier 2000) a fourni l'occasion d'annoncer, en partenariat avec 36 prestataires, l'opération d'enregistrement gratuit de noms de domaine dans l'espace ".fr".

Plusieurs autres campagnes de promotion du ".fr" ont été lancées en 2000, et notamment :

- un partenariat avec France-Info ;
- une campagne radio (Europe 1, Europe 2 et RFM) en novembre 2000 ;
- une opération spéciale en direction des particuliers (".nom.fr") en décembre sur différents médias.

Le résultat de la dernière campagne a permis d'accroître fortement l'espace d'enregistrement pour les particuliers (8.836 au 31 décembre 2000, contre 398 le 30 novembre de la même année). La moitié des enregistrements ont été demandés sur "liste rouge".

L'enregistrement des entreprises dès leur création en partenariat avec les CCI a fait l'objet d'une annonce en juillet.

## **XII. La vie de l'association**

### *Les instances*

Les instances délibératives se sont réunies respectivement les 24 mars et 27 octobre (conseil d'administration) et les 5 et 24 mai 2000 (assemblée générale ordinaire et assemblée générale extraordinaire).

Les instances consultatives se sont réunies selon l'échéancier ci-après :

Comités de concertation " prestataires " et " utilisateurs " : les 2 mars et 21 septembre. Un comité supplémentaire pour les utilisateurs s'est tenu le 18 décembre ;

### *Les personnels*

Afin de faire face au déploiement d'activités de l'association, plusieurs recrutements de personnels permanents ont été effectués en 2000, à savoir trois ingénieurs, deux techniciens au service "Interface" et une assistante pour l'activité communication. En outre, l'AFNIC a fait appel à deux agents sur contrats à durée déterminée pour faire face à un surcroît temporaire et spécifique de travail, et a accueilli un stagiaire et un étudiant en formation par alternance.

Au 31 décembre l'AFNIC comptait 34 personnes.

## **Conclusion**

En 2000, l'AFNIC s'est efforcée de faire face avec rigueur et efficacité au développement accéléré de l'enregistrement dans l'Internet, ainsi qu'en témoignent les différents indicateurs d'activité rappelés ci-dessus.

Dans le cadre de sa mission de service public, l'association considère que l'espace de nommage constitue une ressource collective qui doit être préservée.

Le respect du droit des noms et des marques, l'action désintéressée et impartiale de l'AFNIC ne permettent pas d'éviter tout contentieux, mais les limitent à quelques cas par an.

L'ouverture à l'international de l'annuaire multilingue HarmonIC seul de ce type dans l'Internet constitue un exemple des actions entreprises par l'AFNIC, d'autres telles que la certification, les développements DNSsec, IPv6, la vérification en ligne des justificatifs engagées au plan national doivent, elles aussi aboutir à une transposition internationale.

L'action de l'AFNIC en 2000 s'est inscrite dans la logique de création de l'association : encourager et faciliter l'enregistrement de tous les utilisateurs dans un espace de confiance, la zone ".fr" étant désormais considérée, sur le plan technique, comme une des mieux gérées au monde.

---

ANNEXE : tableaux 1 à 23.

## Bilan 2000

- **1 057 prestataires au 31 décembre 2000,**  
39% d'augmentation par rapport au 31 décembre 99
- **115 700 domaines dans la zone « .fr » au 31 décembre 2000,**  
91% d'augmentation par rapport au 31 décembre 99 (60 537 domaines),  
56 229 domaines créés en 2000, soit 81,5% d'augmentation par rapport à l'année 99,  
et soit presque autant qu'au cours de toutes les années précédentes
- **9 737 changements de fournisseurs d'accès** (changements de délégation),  
soit 17% par rapport au nombre de créations de domaines comme en 99,
- **205 F HT coût moyen de création** (adhésions non comprises),  
45% de baisse par rapport à l'année 99
- **300 installations en moyenne par jour ouvrable fin décembre 2000,**  
50% d'augmentation par rapport à fin décembre 99
- **Personnel : 34 permanents en décembre 2000** (26 en décembre 99)
- **Ressources : 23,6 MF** (20,3 MF en 99), excédant de gestion 0,6 MF

Tableau 1

### Evolution du nombre de prestataires ayant adhéré au NIC France/AFNIC

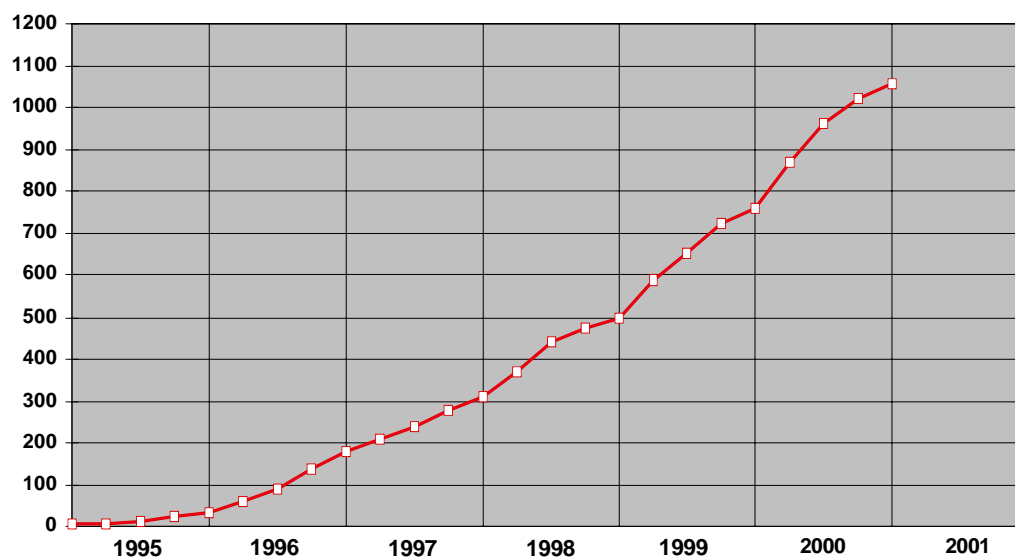
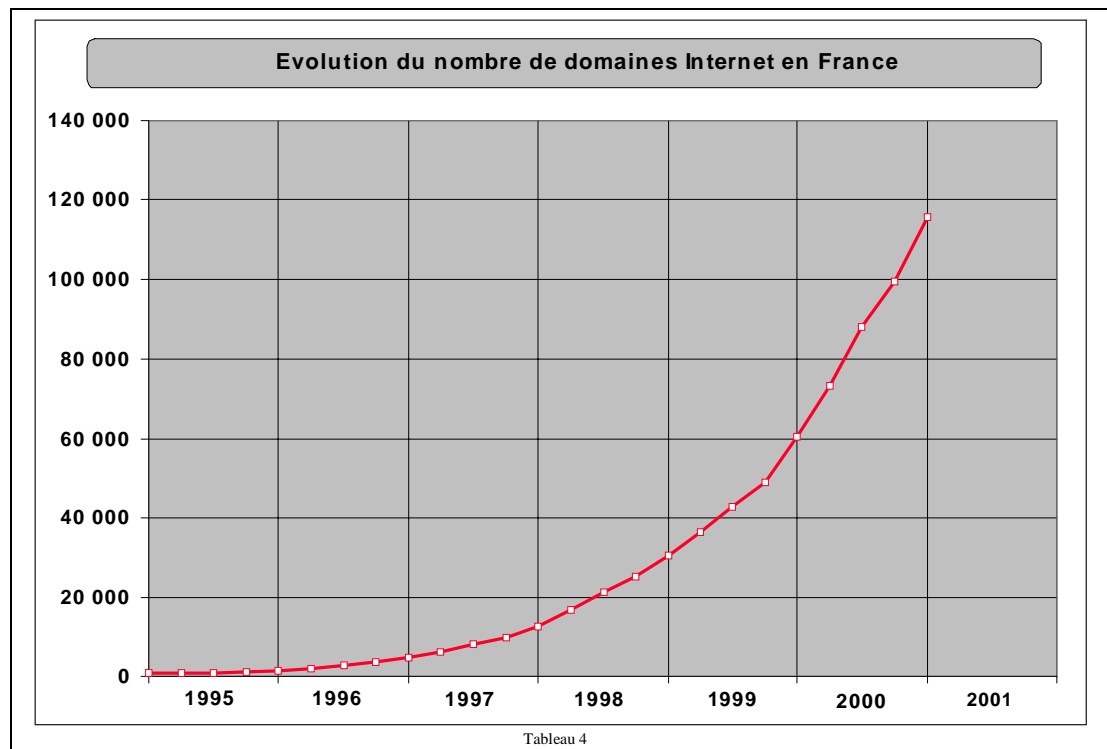
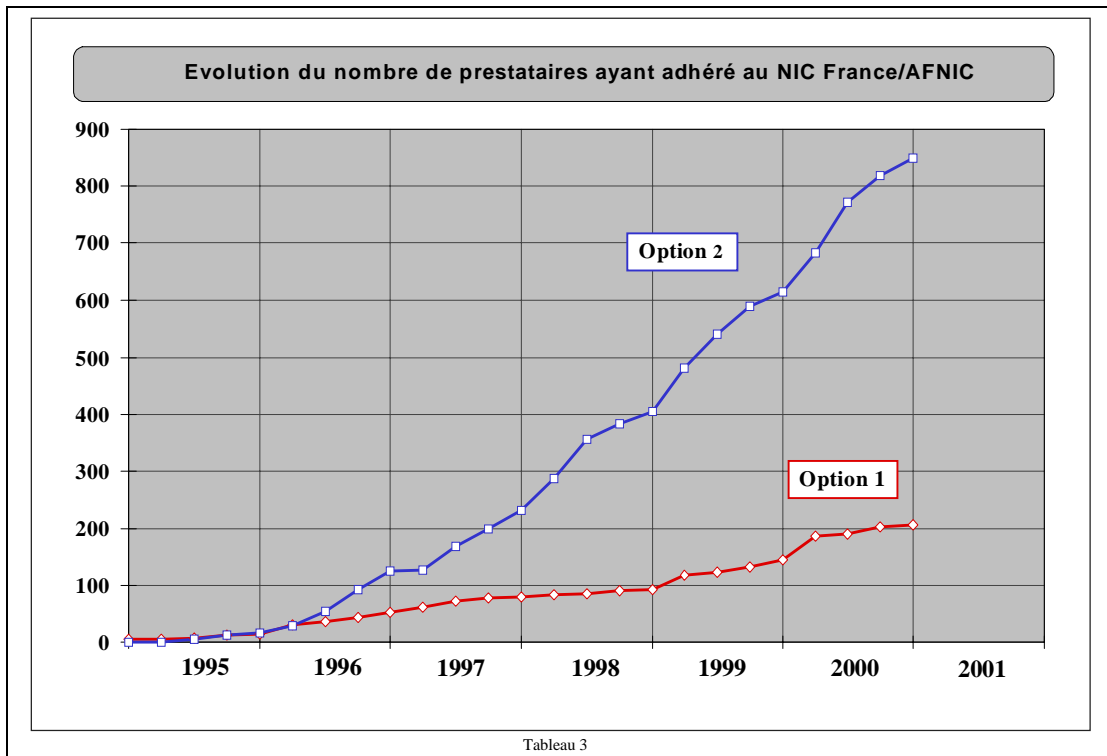


Tableau 2





## Création de domaines répartition entre option 1 et option 2

	<b>Option 1</b>	<b>Option 2</b>
<b>1995</b>	<b>96 %</b> (706)	<b>4%</b> (29)
<b>1996</b>	<b>89 %</b> (3 148)	<b>11 %</b> (395)
<b>1997</b>	<b>88 %</b> (7 806)	<b>12 %</b> (1 092)
<b>1998</b>	<b>83 %</b> (14 804)	<b>17 %</b> (3 087)
<b>1999</b>	<b>88 %</b> (27 243)	<b>12 %</b> (3 741)
<b>2000</b>	<b>89 %</b> (50 224)	<b>11 %</b> (6 005)

Tableau 5

## Répartition du nombre d'enregistrement par domaines publics ou sectoriels au 31 décembre 2000

- **Publics :**

- .FR	:	79,1 %	(91 514)	(83 % au 31/12/99)
- .NOM.FR	:	7,6 %	(8 836)	( 0,1 % au 31/12/99)
- .COM.FR	:	6,5 %	(7 496)	( 5 % au 31/12/99)
- .TM.FR	:	5,0 %	(5 857)	( 7 % au 31/12/99)
- .ASSO.FR	:	2,8 %	(3 216)	( 3 % au 31/12/99)
- .PRESSE.FR	:	0,2 %	(197)	( 0,3 % au 31/12/99)

- **Sectoriels :**

- .EXPERTS-COMPTABLES.FR	:	0,3 %	(322)	( 0,3 % au 31/12/99)
- .AVOCAT.FR / .BARREAU.FR	:	0,2 %	(237)	( 0,2 % au 31/12/99)
- .CCI.FR	:	0,1 %	(170)	( 0,2 % au 31/12/99)

- **Autres** (publics et sectoriels) : 0,4 % (448) ( 0,4 % au 31/12/99)

Tableau 6

## Evolution de la charte de nommage

- Ouverture des noms génériques en avril 2000
- Enregistrement de 5 noms de domaines (au lieu de 3) par pièce justificative directement sous « .fr »
- Enregistrement des noms géographiques aux régions, départements et communes

Tableau 7

## Enregistrement dans les DOM-TOM

- 24 mai 2000 : changement des statuts AFNIC par l'AG pour intégrer la gestion des ccTLD des DOM-TOM
- 6 juin 2000 : demande du gouvernement de prise en charge « dynamique » des noms de domaines d'outre-mer
- 12 juillet 2000 : décision favorable du CA pour la gestion de ces domaines
- Septembre 2000 : premiers contacts avec la CCI de la Réunion
- Décembre 2000 : étude d'une Charte de nommage du « .re »
- Reprise de la gestion de « .tf » (Terres Australes Françaises) : conflit en cours. Le plan de nommage serait défini par les TAF
- ccTLD délégués actuellement à l'AFNIC : « .re » (la Réunion), « .pm » (St Pierre et Miquelon), « .wf » (Wallis et Futuna), « .yt » (Mayotte)

Tableau 8

## Projet d'enregistrement des sociétés dès leur création - support d'informations GÉNIC

Ouverture aux Centres de Formalités des Entreprises (CFE) d'un accès spécifique afin de pré-enregistrer les noms de domaines des entreprises dès le dépôt de leur dossier de création d'entreprise :

- Guide pour s'enregistrer dans la zone « .fr » :
  - GÉNIC : développé par l'AFNIC
  - installation sur des bornes interactives dans les CCI, les espaces « entreprendre », ...
- Pré-enregistrement
  - en ligne via le CFE
  - fourniture par l'AFNIC d'un numéro d'enregistrement, valable 15 jours laissant à la jeune entreprise le temps de choisir un prestataire
- Enregistrement définitif par le FAI :
  - fournitures des informations techniques

Tableau 9

## Projet de vérification en ligne des justificatifs lors de l'enregistrement sous « .fr »

- Procédure
  - concerne dans un premier temps les enregistrements de domaine directement sous « .fr » et sous « .tm.fr », soit 84 % du nombre d'enregistrements
  - suppression de la fourniture des justificatifs papiers
  - l'AFNIC vérifie les données saisies par le prestataire en consultant les bases en ligne publiques
- Planning
  - procédure en test depuis septembre 2000
  - négociation en cours avec les greffes, contact recherché avec l'INPI

Tableau 10

## Projet qualité du « .fr »

- Bilan du taux d'erreurs techniques lors de l'enregistrement :
  - statistiques disponibles depuis janvier 99
  - envois électroniques mensuels à chaque prestataire de ses taux d'erreurs administratifs et techniques
  - décision du CA du 27/10/00 : disposer, au prochain CA en 2001, d'une proposition d'un critère de qualité basé sur l'utilisation de ces statistiques
- Contrôle régulier de la configuration des domaines (CheckSOA) :
  - statistiques disponibles depuis mai 2000
  - les pourcentages d'erreurs graves sont quasiment constants 2%

Tableau 11

## Projet de certification des échanges prestataires - AFNIC

- Mise en place de certificats X509 pour les adhérents de l'AFNIC afin de sécuriser les échanges au niveau du Web (via TLS/SSL) avec publication via annuaire LDAP  
==> début des tests : premier semestre 2001
- 2<sup>ème</sup> phase : sécurisation des échanges via courrier électronique (formulaires en ligne, facturation) :  
mise en place d'un groupe de travail

Tableau 12

## Annuaire multilingue “HarmoNIC” <http://harmonic.nic.fr/>

La visibilité sur l’Internet est stratégique.

- HarmoNIC est :

- un annuaire **exhaustif et équitable** : quelles que soient leurs tailles, toutes les entreprises ont la même chance d’être trouvées
- un outil de recherche sur la zone « .fr » par :  
activités/produits, localisation, nom de l’entreprise,  
contenu du site Web, nom de domaine et « **label** »
- un service d’intérêt général, accès gratuit
- consultable en **6 langues** : français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais
- proposé à l’Union Européenne (pour le « .eu »)

Remarque : développement éligible au crédit d’impôt recherche pour 0,5 MF

Tableau 13

## Création du « .eu » (1)

- Février 2000 : appel à suggestions lancé par la CE
- Mars 2000 : réponse AFNIC en collaboration étroite avec le MEDEF
- Septembre 2000 : le « .eu », attribué à l’UE, sera un ccTLD
- Début décembre : proposition de gestion opérationnelle par l’AFNIC
- Fin décembre 2000 : communication au Conseil des ministres des télécommunications de l’UE et au Parlement européen

[http://europa.eu.int/ISPO/docs/services/docs/2000/December/ip\\_00\\_1444\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/ISPO/docs/services/docs/2000/December/ip_00_1444_fr.pdf)

<http://www.ec-pop.org/1009prop/index.htm#INTRODUCTION>

[http://europa.eu.int/comm/information\\_society/policy/internet/registry\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/information_society/policy/internet/registry_en.htm)

<http://www.gouvernance-internet.com.fr/>

Tableau 14

## Proposition de l'AFNIC pour le « .eu » (2)

<http://www.gouvernance-internet.com/fr/dossiers/eu/>

- Espace dédié à toute personne physique ou morale de l'Union Européenne
- Charte de nommage, respect de la propriété intellectuelle : espace de confiance
- Prise en compte des aspects législatifs, commerciaux et culturels des pays
- Enregistrement via des prestataires auprès du registre « .eu » :
  - identification du demandeur, vérification de la Charte sur demande du registre « .eu » par un organisme propre à chaque pays de l'UE
  - ces organismes accéderont en ligne à des bases d'informations de leurs pays
  - utiliseront des outils sécurisés de communication avec le registre « .eu »
- Gestion technique centralisée - base centrale opérationnelle : DNS, Whois, annuaire
- Existence d'un annuaire exhaustif, multilingue et équitable d'informations vérifiées - HarmonIC

Tableau 15

## ICANN (1)

Résultats des élections ICANN « *at large* » le 11 octobre 2000 :

- 5 directeurs élus (un par région) :
  - Asie/Australie/Pacifique (Japon) - Masanobu Katoh
  - Europe (Allemagne) - Andy Mueller-Maghn
  - Amérique Latine/Caraïbes (Brésil) - Ivan Moura Campos
  - Afrique (Ghana) - Nii Quaynor
  - Amérique du Nord (Etats-Unis) - Karl Auerbach

Tableau 16

## ICANN (2)

- 7 nouveaux gTLD sélectionnés le 16 novembre 2000
  - « .aero » - Société Internationale de Télécommunications Aéronautiques SC (SITA)
  - « .biz » - JVTeam, LLC
  - « .coop » - National Cooperative Business Association (NCBA)
  - « .info » - Afilias, LLC
  - « .museum » - Museum Domain Management Association (MDMA)
  - « .name » - Global Name Registry, LTD
  - « .pro » - RegistryPro, LTD
- Décembre 2000 début des négociations des contrats avec les sociétés sélectionnées par ICANN

<http://www.icann.org/annoncements/icann-pr16nov00.htm>

Tableau 17

## Gestion du secrétariat DNSO

*(Domain Name Supporting Organization)*

- Gestion du serveur DNSO
  - point d'échange d'informations pour la mise en place du Conseil de Nom de l'ICANN
  - assurée par l'AFNIC depuis le 6 juin 99
  - financement DNSO/ICANN pour l'année 2000 : 60 000 \$
- Candidature française pour l'installation du secrétariat DNSO :
  - attribution d'une centaine de m<sup>2</sup> sur le lot de 400 m<sup>2</sup> à St Quentin
  - financement : participation de 300 KF demandée au Conseil Général des Yvelines

<http://www.dnso.org/>

Tableau 18



## Secrétariat du Collège des ccTLD

- Gestion du secrétariat intérimaire du Collège des ccTLD :
  - Assurée conjointement par l'AFNIC et le NIC Thaïlandais pendant le second semestre 2000, prolongée jusqu'à fin mars 2001,
  - Développement du site Web sur un serveur de l'AFNIC, ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 2000

**<http://www.wwtld.org/>**

Tableau 19

## Site « .gouvernance-internet.com.fr »

- Ouverture par l'AFNIC le 1<sup>er</sup> juillet 2000, site francophone sur ICANN, pour la préparation des élections des directeurs « at large » - 3 000 électeurs français enregistrés en une semaine
- Re-structuration du site commencée en décembre, 4 rubriques principales :
  - Nouvelles - les informations récentes
  - Information - les réponses aux questions qui se posent le plus souvent
  - Dossiers - dossiers de fond (élections « at large », le « .eu », le GAC, ...)
  - Rendez-vous - les prochaines réunions internationales

**<http://www.gouvernance-internet.com.fr>**

Tableau 20

## Groupe de travail « international » animé par l'AFNIC

- Objectif : soutien à l'élaboration de la position française au plan international
  - traite des problèmes de nommage, d'adressage, de la représentation /initiatives françaises ... au niveau international
  - regroupe les membres intéressés des deux Comités de Concertation
  - ouvert aux non adhérents de l'AFNIC
- Réunions à Paris (Ministère de l'Industrie) :
  - 1998 : novembre
  - 1999 : janvier, mars, juin, septembre, novembre
  - 2000 : janvier, avril, juin, octobre, décembre
- Forum : [gt-international@nic.fr](mailto:gt-international@nic.fr)
- Comptes-rendus disponibles dans l'espace adhérent  
<http://adherent.nic.fr/>

Tableau 21

## Action de communication : opération « .nom.fr »

- Objectifs : encourager l'accès direct et pérenne des particuliers à l'Internet et participer à la politique de déploiement d'Internet en France en favorisant le développement d'un **espace citoyen**
- Partenaires : 130 prestataires dont 25 ont offert un « package » gratuit (création + hébergement du domaine + création de messageries + hébergement de site perso)
- Plan média :
  - communiqué de presse envoyé à 250 journalistes
  - diffusion de 2 spots radio pendant 15 jours sur Europe 1, Europe 2 et RFM
  - 11 encarts dans la presse quotidienne nationale et dans la presse cinéma
- Résultat : **l'espace d'enregistrement pour les particuliers « .nom.fr » devient le 2<sup>ème</sup> espace français. Au 31/12/00, on dénombrait 115 700 domaines dont :**
  - 92 916 domaines directement sous « .fr » (espace pour les entreprises)
  - 8 836 en « .nom.fr » (contre 398 au 30/11/00) : **50% inscrits en liste rouge**
  - 7 600 en « .com.fr » (espace libre de justificatif)
  - 5 898 en « .tm.fr » (espace pour les marques)

<http://www.nic.fr/nouvelles/2001/bilan-operation-nom-fr-2000.html>

Tableau 22

## L'équipe AFNIC au 31 décembre 2000

34 personnes : 4 fonctionnaires détachés, 29 CDI, 1 CDD

- **Directeur général :**  
Jean-Yves BABONNEAU
- **Directeur technique :**  
Annie RENARD
- **Secrétariat :**  
Monique SUARD
- **Ingénierie :**  
Philippe LUBRANO, responsable  
David BAROU  
Olivier GUILLARD  
Mathieu HAMEL  
Vincent LEVIGNERON  
Erwan MAS  
Jean-Philippe PICK  
Philippe RENAUT  
François ROMIEU  
Malek SHABOU  
Mohsen SOUSSI  
François TIGEOT  
Pierre VASSOUT
- **Interface prestataires :**  
Isabel TOUTAUD, responsable  
Frédérique BATEAU  
Jean-Baptiste BOUQUET  
David CHANSARD  
Laurence CLEMENT  
Hervé COSQUER  
Laure GRASSOT  
Catherine JEAN  
Gilles LACAILLE  
Nathalie RELVA  
Sophie PEREZ
- **Administration/comptabilité**  
Heide REBOUL, responsable  
Laurence BIZET  
Marine CHANTREAU (communication)  
Yvan COULOMBIER  
Agnès FRAPY  
Benoît GUIGNARD, comptable  
Patricia SERGENT (depuis le 4/12/00)